

LES COMPLICES D'UNE EXPROPRIATION

par **Robin Marshall.**

Travail rédigé dans le cadre du cours **EAS 3501**
Recherche et méthodologies en études autochtones.
Université d'Ottawa, novembre 2018.

Depuis le premier établissement colonial en 1604, beaucoup de choses ont changé sur le dos de la tortue, cette référence aux territoires Nord-Américains. Avec leurs expansions sans relâche à travers le continent, il était certainement clair que les nouveaux arrivés n'avaient aucune intention de faire demi-tour. Leur présence devenait de plus en plus évidente et leurs appropriations des territoires étaient autant plus audacieuses. Durant les années 1800, un groupe de colons se sont installés sur le territoire ancestral de la nation algonquine et fondèrent la ville de Bytown. Par contre, leurs intérêts pour la région ne s'arrêtèrent pas là, puisque leurs ambitions furent ultimement le contrôle de tout le territoire en y imposant leurs lois et leurs croyances religieuses. Il en résulta le développement d'une ville que l'on connaît aujourd'hui sous le nom d'Ottawa.

Ce fut à cause des expansions coloniales massives du dix-neuvième siècle que les Algonquins de la région furent forcés de déménager. Par la suite, ils durent s'établir dans des espaces appelés réserves. Ce projet de recherche est une exploration sur la création de la réserve Kitigan Zibi à Maniwaki à travers des sources historiques afin de souligner les situations particulières qui ont mené à son fondement. Les sources historiques démontrent un lien concret entre les groupes impliqués dans la fondation de la réserve et la colonisation de la région. Il faut donc se demander; est-ce que le gouvernement canadien et les Oblats de Marie Immaculée ont œuvré ensemble dans la création de la réserve Kitigan Zibi dans le but de convertir les Algonquins de la région d'Ottawa? Était-ce l'unique raison d'approcher les Algonquins?

Selon les sources dépouillées, le déplacement du peuple algonquin a été fait de manière intentionnelle et injuste par le gouvernement, et ce, avec l'appui du clergé et de l'industrie forestière. À la lumière de mes recherches préliminaires, l'établissement de la réserve en 1851 et cinq ans plus tard, en 1856, le déménagement sur la Côte de Sable de l'Université d'Ottawa, deux événements qui ont touché les Oblats partagèrent le même objectif, quoiqu'il ne fut pas conscient à l'époque, soit l'acquisition du territoire ancestral des Algonquins. Nous avons ainsi mené une recherche et poussé un questionnement sur les événements qui ont mené à cette situation. Dans le présent travail, nous explorons l'exploitation des terres que l'on nomme désormais Ottawa, ceci en lien avec le développement de la ville et l'implication des compagnies forestières. De plus, nous allons voir comment les terres ancestrales des Algonquins furent occupées par Louis Théodore Besserer, pour ensuite être vendues aux Oblats pour la croissance de l'Université d'Ottawa. Enfin, nous allons étudier l'implication des Oblats dans la création de la réserve Kitigan Zibi afin de déterminer les intentions motivant ces actions. Par la suite, nous aurons une meilleure compréhension des facteurs qui ont influencé le déplacement des Algonquins et les événements et les injustices qui en résultent.

La première constatation évidente est la compulsion persistante de coloniser les territoires ancestraux algonquins. Les nombreuses expansions coloniales à travers la région ainsi que le besoin d'infrastructures et de développements qui en découlèrent menèrent à la création de la réserve. Le gouvernement et les compagnies forestières visaient l'obtention des terres ancestrales des Algonquins. Pour motiver sa position, le gouvernement souligna un grand manque de protection des lignes de communication entre Montréal et Kingston après la guerre de 1812.ⁱ Les officiers trouvèrent une solution à leur problème dans la création de Bytown. Située près de la frontière américaine, elle demeurait protégée par sa configuration topographique.ⁱⁱ Grâce à la construction du Canal Rideau, Bytown devint la route idéale pour passer des communications entre Kingston et Montréal. Les stratégies prises en considération par le gouvernement colonial ne consultèrent aucunement le peuple autochtone qui habitait déjà la région. Les développements de la ville furent plus importants que les besoins et les vœux des peuples algonquins. Dans un texte écrit par Henri Morrisseau, un Oblat de Marie Immaculée, explique la genèse de croissance de la ville :

Quand le Colonial Office de Londres, dans le dessein de protéger sa colonie du Canada, advenant une guerre avec les États-Unis, décida la construction d'un canal entre le lac Ontario et la rivière Ottawa, des ingénieurs en établirent le parcours. Sur une bonne distance, les devis prévoyaient l'usage du lit de la rivière Rideau, que les Sauvages nommaient Kakabikidjiwanang. Mais comment parvenir à excaver les trente pieds de roc qui forment les pittoresques chutes du Rideau? Vu la conformité du terrain, il était plus normal, qu'à partir d'en haut des rapides de Hogsback, en passant par le petit lac Dows, on utilisât la coulée et le ravin que l'on sait. Aussi bien, après coup, l'on trouva que "la Nature – nous dirions la Providence- avait prévu cette voir navigable pour atteindre les lacs Ontario et Érié".ⁱⁱⁱ

Ainsi, il se semble que les Oblats reconnaissaient donc que la rivière Rideau est un site et un passage très important pour les Algonquins en relatant son nom en langue ancestrale. Malgré cela, les colons étaient déterminés à exploiter la région malgré les contestations des peuples. En effet, la rivière Rideau fut un lieu central à la culture des autochtones d'Ottawa. Bonita Lawrence explique que: « *For Native people, the Ottawa River was a vital part of a pan-continental trade network, replete with sacred sites and meeting grounds. For Europeans, the river was a gateway to the North American interior, the most direct route between the St. Lawrence and the upper Great Lakes.* »^{iv}

La rivière est une source qui fait partie intégrale de la culture algonquine. La rivière Rideau joue un rôle d'envergure dans la vie communautaire de par son lien avec la terre, fournissant un réseau de communications, de partage et d'échanges entre les communautés et les peuples avoisinants. Les peuples autochtones respectent toujours cette relation avec la rivière, reconnaissant ce qu'elle apporte et leur permet de faire. En contraste, les Européens n'y voyaient que le potentiel pour leurs établissements et leurs enrichissements. Ainsi, il y a un conflit idéologique entre les groupes colonisateurs et les autochtones, car les colons veulent exploiter, posséder et s'imposer sur les terres ancestrales algonquines. Tandis que les Algonquins ont l'intention de sauvegarder leurs terres, les Européens n'avaient aucune intention de partage ni de compréhension envers les mœurs des Premiers peuples.

Il faut admettre que les terres appropriées avaient un énorme potentiel économique aux yeux des compagnies forestières. Lorsque les colons se sont installés de masse dans la région, l'expansion territoriale s'accrut rapidement. Comme l'attestent les sources: « *The 1830s saw the emergence of a few large timber empires that were to reach their peak in the late 1840s and early 1850s. These empires were linked to the rapid penetration of the lumbering area up the Ottawa, as prime timber resources were depleted below Chaudière and as technological advances allowed timber to be cut profitably well up the river.* »^v Une à la suite de l'autre, les compagnies forestières se sont introduites dans la région afin d'exploiter le territoire. Avec la croissance des scieries, Ottawa devient centre de commerce important pour le bois.^{vi} Puisqu'avant 1826, il n'existe pas de régulation sur les coupes, les compagnies tirèrent avantage de ce fait et l'exploitation des forêts devint un droit réclamé par et pour les colons.^{vii}

Suite à l'intense empiètement de leurs territoires ancestraux à Bytown ainsi que l'intrusion des colons, les Algonquins durent se déplacer. En particulier, un des entrepreneurs, Thomas McKay, avait un grand intérêt envers le développement de la ville puisqu'il avait déjà grandement investi dans les scieries à Bytown dans les régions avoisinantes.^{viii} Les coupes à blanc faites par ses compagnies furent dévastatrices puisqu'elles décimèrent des espaces naturels. Aucune replantation n'eut lieu pour raviver les forêts déracinées. En conséquence, la flore et la faune qui habitaient ces espaces et sur lesquelles les Algonquins dépendaient n'existaient plus. Les Algonquins-Anishinaabeg furent forcés de se déplacer et se sont retrouvés dans la région de la Rivière Désert afin de poursuivre leur mode de vie. Rapidement, les compagnies forestières se rapprochèrent encore des communautés autochtones. En revanche, pour sauver leurs territoires contre l'exploitation forestière, avec le l'appui de Mgr Guigues, un père Oblat, le Chef Luc-Antoine Pakinawatik fit des démarches auprès du gouvernement pour établir une réserve.^{ix}

Lorsque la pétition fut acheminée au gouvernement, Thomas McKay s'opposa ouvertement au projet. McKay se présenta au sein des tribunaux pour porter plainte afin d'avoir accès aux territoires algonquins. McKay persista avec son argument en déclarant qu'il y avait une population autochtone insuffisante pour justifier la création d'une réserve dans la région. En revanche, Guigues apporta preuve du contraire avec des centaines de signatures des Algonquins qui firent pétition pour protéger leur territoire. L'entrepreneur passionné; « ...ne craignit pas d'attaquer violemment l'évêque, et de l'accuser de vouloir tromper le gouvernement et les sauvages, dans le but de s'emparer, pour lui-même, d'un immense terrain. »^x Les tensions montèrent entre les deux groupes, mais les objections de McKay n'ont pas prévalu. La réserve fut donc établie en 1851 et les compagnies forestières durent rebrousser chemin et se rediriger ailleurs. En somme, en raison de gains économiques, les colonisateurs ont tenté de faire fuir les Algonquins afin d'avoir libre accès à leurs territoires.

On peut également interroger le problème d'occupation de territoire Algonquin sous un angle différent. Dans le paragraphe précédent, nous avons vu comment les industries coloniales fut fuirent les peuples autochtones. Maintenant, nous allons explorer comment le gouvernement fédéral fut impliqué dans ce déplacement et dans la création de la réserve Kitigan Zibi. Comme point de départ, il faut se souvenir que la région d'Ottawa était occupée par les Algonquins bien avant l'arrivée des colons. Ce n'est qu'après l'arrivée des colons que les peuples autochtones ont dû se déplacer. Une des actions du gouvernement qui engendra la relocation des Algonquins est l'obtention illégitime de terres ancestrales qui furent redistribuées à des combattants de la guerre

de 1812. Ceci devint une pratique commune. Malheureusement, ces dons ne s'appliquent pas aux anciens combattants autochtones. Jusqu'à 1919, sous le *Soldiers Settlement Act*, le gouvernement donna des terres agricoles aux anciens combattants, cependant, les vétérans autochtones n'en sont pas informés et n'eurent aucun droit à ces terres.^{xi} Prenons, par exemple, le cas du Lieutenant René Besserer, du 104^e régiment d'infanterie. Celui-ci mourut peu de temps après avoir obtenu une propriété pour son service militaire. En 1823, son frère, Louis Théodore Besserer, prit le contrôle légal des 124 acres donnés par le gouvernement, un terrain près de la rivière Rideau. Son héritage inclut le quartier désormais connu sous le nom de la Côte-de-Sable.^{xii} Louis Besserer fut conscient de la valeur de la propriété qu'il venait d'hériter et il mit des plans en marche pour son développement. Les Algonquins furent exclus de ce genre de transaction par l'État. C'est ainsi que les territoires ancestraux algonquins n'appartiennent plus à la Première nation, car le gouvernement ne respecta pas les droits ancestraux articulés dans la Constitution.

Nous avons peu d'information sur la façon dont le premier Besserer aurait acquis les terres cédées par le gouvernement des territoires ancestraux Algonquins. Il nous faut désormais aborder les plans du nouveau « propriétaire ». Sous la direction de L.T Besserer, la Côte-de-Sable n'eut plus le même visage que les Algonquins connaissaient auparavant. Avec la constante expansion de la ville de Bytown, la région ressemblait de plus en plus à une colonie européenne. Aussi, avec le développement de la région, les intentions de Besserer pour la Côte-de-Sable furent plutôt agressives. Ceci fut sans doute à cause d'une influence plus importante: « *Louis Theodore Besserer, a Quebec notary who between 1833 and 1838 was a member of the House of Assembly and later settled in Ottawa, made over the land on condition that it was to be used for educational purposes. Worth 1, 530 pounds sterling at the time, it comprised six lots situated between Wilbrod Street and Theodore Street, now Laurier Avenue East.* »^{xiii} Besserer doit donc gérer le territoire en respectant les conditions du gouvernement. Il est important que le territoire soit occupé et qu'il permette un espace pour construire le Collège de Bytown. Ayant cela en tête, Besserer vendit une partie de ses avoirs aux Oblats de Marie Immaculée. Dans une lettre envoyée à l'archevêque Bourget, Edward P. Laberge confirme l'acquisition des terres :

Again, to Archbishop Bourget, he wrote on 24 February 1846, "I have succeeded in getting a deed from Mr. L.T. Besserer of the splendid property he gave me in Bytown." Besserer's gift, however, was not quite a gift as the memorial of deed and sale between Louis Theodore Besserer and the Roman Catholic Episcopal Corporation of the Diocese of Kingston testifies: "...for consideration of the sum of Thirty pounds in lawful money of the Province of Canada...lots numbers two, three and four on the South side of Wilbrod Street and lots two, three and four on the North side of Theodore (now Laurier East)...for the purpose of Endowing a College for Male Education and for no other purpose whatsoever." The six lots were evidently worth more than thirty pounds, so Bishop Phelan did, in fact, get a bargain; he probably bought the lots for the value of the taxes outstanding. At a later date, lot No. 1 on the north side of Theodore and No. 1 on the south side of Wilbrod were added to the complex and eventually became the core of the University of Ottawa in Sandy Hill.^{xiv}

Louis Besserer vendit une portion de ses terres aux Oblats pour un montant considérablement inférieur à sa valeur initiale. Dès lors, les Oblats commencent leurs travaux pour y ériger un nouvel édifice pour leur Collège. En dix ans, les pères se sont installés à la Côte-de-Sable. Cinq ans au cœur de ce projet, le clergé s'est aussi impliqué dans l'établissement de la réserve de Kitigan Zibi. Ce fait est intéressant et important puisqu'il en est revenu à Mgr Guigues d'établir, en 1848, le Collège Bytown qui par la suite, en 1868, devint l'Université d'Ottawa. Ce fut aussi Mgr Guigues qui joua un rôle primordial dans la fondation de la réserve algonquienne en 1851. Nous devons donc nous interroger sur l'implication du gouvernement dans le transfert des terres algonquiennes à savoir comment les Oblats, un ordre religieux particulièrement proche des Algonquins, put obtenir des terres pour ces fins. Un phénomène qui semble vraisemblablement lié à la fondation de la réserve Kitigan Zibi fut l'imposition du gouvernement sur les terres et leur gérance des « propriétaires » du territoire, permettant aux Oblats l'occupation et la possession des lieux. Les Algonquins perdirent leur accès à de nombreuses terres ancestrales. Leur existence fut désormais transformée par des lieux appelés réserves à cause de l'imposition des compagnies forestières, des colons, ainsi que de la volonté gouvernementale qui facilita l'introduction des Oblats dans l'histoire de l'établissement de la réserve. Les Oblats eurent gestion de territoires qui autrefois étaient des espaces ancestraux Algonquins. Tous ces événements mènent à des entités et motivations suspicieuses en ce qui concerne la création de la réserve Kitigan Zibi.

Enfin, nous devons poser un regard critique sur le rôle des Oblats dans la création de la réserve Kitigan Zibi. Il est intéressant de découvrir les vraies motivations justifiant leur désir de s'impliquer avec les Algonquins. Comme mentionné auparavant, Mgr Guigues fut recruté par le Chef Luc-Antoine Pakinawatik pour plaider un rapprochement entre les agendas du gouvernement dans leurs propositions de créer des réserves sur leurs terres ancestrales. Les sources coloniales attestent que Mgr Guigues avait une bonne relation avec les Algonquins de la Rivière Désert. Dans un éditorial au sujet des accomplissements de Guigues, on lit: « *Bishop Guigues' sensitivity also extended to the people of the First Nations who lived within his diocese. He cared for their welfare and supported their petition to the government to get a reserve in Maniwaki.* »^{xv} Guigues avait certainement un lien intime avec les Algonquins, et ceci fut renforcé par son rôle dans les débats territoriaux concernant la Première nation. Voulant préserver leurs espaces traditionnels malgré le colonialisme bourgeonnant à Bytown, Guigues a travaillé avec Pakinawatik pour créer une pétition et la présenta au gouvernement.

En 1849, Guigues obtint une pétition signée par une centaine de membres de la communauté algonquienne de la Rivière Désert représentant les chefs de familles; ceux-ci dirent appuyer la création d'une réserve.^{xvi} Il est certain que les Algonquins ont du créer une réserve afin de sauvegarder leurs espaces de vie. Par contre, il semble que les Oblats avaient d'autres intentions motivant leurs interventions. Selon l'anthropologue Daniel Clément, « *Mgr. Guigues would have preferred to see the Oblates named as proprietors of the Maniwaki reserve. However, his wishes were opposed by the member for Bytown, Thomas MacKay. The Oblates had to be content with a plot of 600 arpents within the reserve, which some Attikameks who had arrived in May 1849 had cleared but then left behind after their departure a few weeks later.* »^{xvii} En vérité, lorsqu'il supportait la création de la réserve, le père Guigues avait un plan ultérieur : celui d'obtenir la conversion des Algonquins au catholicisme. En étant présent sur la réserve et étant aussi propriétaire, ces stratégies appuyaient les Oblats dans leur mission d'évangélisation. Ils seraient

non seulement à proximité du peuple, mais aussi en contrôle de leurs espaces tout en les côtoyant.

Dans la même perspective, il faut tenter de comprendre la position des Oblats dans cette situation. Étant près des Algonquins, ils furent témoins de leurs dilemmes. Les Oblats eurent la chance de tirer avantage de la situation afin d'avancer leurs propres objectifs. En raison de plusieurs facteurs déjà notés, les autochtones de la Rivière Désert furent face au choix d'abandonner leurs terres ou, de se résilier à vivre dans une réserve. Prenant cela en considération, il semble que le moment d'agir fut servi aux Oblats sur un plateau d'argent. Il est intéressant de noter à ce sujet que les intentions d'évangélisation furent toujours le premier objectif des Oblats, et ce, dès leur arrivée à Bytown. Dans une lettre entre évêques Bourget et Mazenod, ceci fait est clair : « Je crois que s'il y a sur terre des hommes qui soient l'objet de votre Institut, de vraies brebis dispersées de la maison d'Israël, ce sont ces pauvres gens des susdits chantiers. »^{xviii} Les Oblats ont toujours perçu les peuples algonquins comme ayant besoin d'être sauvés par la conversion au christianisme. Le clergé fit référence aux peuples autochtones de manières péjoratives. Le clergé ignorait plusieurs aspects de la culture des Algonquins, de leurs capacités, de leur intelligence et de leur sagesse. Pour poursuivre la mission de colonisation du clergé, il fallait sédentariser les Algonquins. La Première nation était traditionnellement un groupe semi-nomade, ce qui rend la tâche de conversion très difficile.^{xix}

En vérité, restreindre les Algonquins à une réserve fut une situation idéale pour les Oblats. Donc, lorsque les Algonquins de la Rivière de Désert réclamèrent une réserve afin de préserver leur territoire, les Oblats saisirent cette opportunité et offrirent leurs appuis durant le processus de son établissement. En 1860, les Oblats purent transformer la réserve en une entreprise de « colonisation indienne ». ^{xx} Les Oblats sont demeurés dans les communautés autochtones pour prêcher le christianisme. Les intentions d'évangélisation de la part des Oblats sont motivées par le fait qu'ils croient sauver les âmes converties. Ils basaient leurs gestes sur l'enseignement de la Bible qui dit; « *Love your neighbour as yourself* », qui encourage l'idée de sauver les pauvres. Les Oblats furent convaincus que le changement à un style de vie sédentaire renforcerait les valeurs chrétiennes et permettrait un statut matériel supérieur à ceux qui ont effectué la transition.^{xxi}

Dans une même lignée de pensée, le gouvernement a toujours partagé le désir de conversion chez les autochtones. Cependant, ils avaient une approche très différente de celle des Oblats. Le gouvernement conclut que pour changer une culture, on devait commencer avec les enfants. Donc, durant les années 1870, l'État finança le système des écoles résidentielles: « *The policy behind the government funded, church-run schools attempted to "kill the Indian in the child"*. »^{xxii} Selon la *Commission vérité et réconciliation*, le Canada s'est allié aux organisations religieuses pour qu'ils prennent en charge ces écoles. Ceci démontre le rapprochement idéologique en commun entre les des deux groupes. Comme l'affirme Anny Morissette, « [au plan administratif et idéologique, les missionnaires marchaient main dans la main avec le gouvernement fédéral et sa politique d'assimilation. D'ailleurs, l'attitude des missionnaires envers les Amérindiens était empreinte de paternalisme et d'esprit colonisateur. »^{xxiii}

Enfin, les deux parties travaillaient ensemble pour atteindre leurs buts ultimes. Il est aussi important de noter que plusieurs enfants de Kitigan Zibi furent envoyés dans des écoles

résidentielles gérées par des Oblats. Une en particulier fut Pointe-Bleue à Québec. Selon Anny Morissette, « dans les pensionnats indiens, on ne cherchait pas simplement à former une main-d'œuvre professionnelle, mais à transformer l'Indien en citoyen eurocanadien par la dévalorisation de son identité [...] »^{xxiv} Dans ces espaces, les Oblats imposèrent leurs croyances auprès des enfants en ayant recours à des tactiques parfois dégradantes pour obtenir leur conversion. Quoique les Oblats ont reconnu le tort qu'ils ont causé en 1991, l'on ne peut nier cet épisode historique où le gouvernement, les compagnies forestières et travailla vers un objectif en commun.

En posant une réflexion sur tous les événements présentés, nous devons reconnaître comment tous ces faits sont interreliés. Les actions et gains des colons causés par le déplacement forcé des Algonquins sont indéniables. En étudiant la genèse de Bytown de manière chronologique, nous avons vu que les Algonquins furent forcés hors de leurs territoires ancestraux par le gouvernement en raison d'expansion coloniale et de profits économiques suivant la vente de leurs terres. Ensuite, les Algonquins ont été mis dans une situation où ils étaient forcés de créer une réserve en conjonction avec le gouvernement et les Oblats, puisque les compagnies forestières empiétaient sur leurs territoires avec impunité. Ensuite, les Oblats se sont non seulement installés sur les terres ancestrales des Algonquins, mais ils prirent charge de la conversion de leurs enfants.

En conclusion, les compagnies forestières, les Oblats et surtout le gouvernement travaillèrent ensemble pour forcer les Algonquins dans une situation où ils durent créer une réserve pour se protéger. Cette mise en situation permit aux trois groupes d'euro-canadiens de tirer avantage des territoires à Ottawa, plaçant la communauté autochtone dans une position vulnérable. Il est indéniable que ces trois parties sont excessivement fusionnées dans ce drame historique qui continue d'avoir des répercussions désastreuses à ce jour. Nos trouvailles nous suggèrent que toutes les actions de coloniser et d'assimiler les territoires des Algonquins et le peuple de la Rivière Désert étaient intentionnelles et que finalement, les gestes furent dévastateurs.

Bibliographie

Sources primaires

- Department of Public Relations – University of Ottawa, « Besserer, James Warner », le 26 mai 1961, boîte FH 73 H67 R 2-11, Dossier FH 73 H67R 11, La famille Besserer.
- L'Archevêque Gervais, « Ottawa's first bishop sensitive to new world », circa 1998, Boîte HE 1871 G95C 64 (fond « Guigues »), Dossier HE 1871 G95C 71, Archives Deschâtelets – N.D.C
- Laberge, Edward P., « The Historical Society of Ottawa », le 27 juin 1967, Boîte JE 201 C69R 29-69 (fond « u.o »), Dossier JE 201 C69R 46-58, Archives Deschâtelets – N.D.C
- Mgr Bourget, « Mgr Bourget, Vol. III, p.206 », le 19 octobre 1843, Boîte H 852 M47C 44-M47Z19 (fond « Mazenod »), Dossier H85 M47Z 5-, Archives Deschâtelets – N.D.C
- Morisseau, O.M.I, Henri, « Précis historiques de l'Université d'Ottawa – L'aube d'une grande lumière, l'Université d'Ottawa dans son germe », sans date, Boîte JE 201 C69 29-69 (fond « u.o »), Dossier JE 201 C69R 29-35, Archives Deschâtelets – N.D.C

- Ottawa Citizen., « New Facts About Louis Besserer And His Property On Sand Hill – Was “Sombody” In Québec before He Came To Bytown », le 22 juillet 1933, Boite FH 73 H67 R 2-11, Dossier FH 73 H67R 11.1, La famille Besserer.

Sources secondaires

- « About the Commission, Indian Residential Schools Truth and Reconciliation Commission » (s.d.), Truth and Reconciliation Commission of Canada, [en ligne], [<http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=39>] (le 25 novembre 2018).
- BARBEZIEUX, Père Alexis de (1897). « Histoire de la province ecclésiastique d’Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l’Ottawa », vol 1, 609 p., [en ligne], [<https://books.google.ca/books?id=xGovAAAAYAAJ&pg=PA448&lpg=PA448&dq=Thomas+Mckay+vs+mgr+guigues&source=bl&ots=sMgCdnV11K&sig=MRsDiZikPfTbXbsARhZ31eKcw24&hl=en&sa=X&ved=2ahUKEwjjmYD37OXeAhWimuAKHVeAq0Q6AEwDXoECAIQAQ#v=onepage&q=Thomas%20Mckay%20vs%20mgr%20guigues&f=false>] (le 21 novembre 2018).
- CLÉMENT, Daniel (1993). *The Algonquins*, Québec: Canadian Museum of Civilization, 257 p.
- HUEL, Raymond (1996). *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton, University of Alberta Press, 386p. dèsLibris, [en ligne]. [<http://deslibris.ca.proxy.bib.uottawa.ca/ID/405635>] (le 24 octobre 2018)
- LAWRENCE, Bonita (2012). « Fractured homeland: federal recognition and Algonquin identity in Ontario », *Scholars Portal Books*, [en ligne], [<https://books-scholarsportal-info.proxy.bib.uottawa.ca/en/read?id=/ebooks/ebooks3/upress/2013-08-25/1/9780774822893>] (le 22 novembre 2018).
- MORISSETTE, Anny (2018). *La lutte se poursuit en cachette : Le pouvoir des chefs et des leaders de la bande algonquine de Kitigan Zibi*, Québec : Septentrion, 280 p
- « New Edinburgh Mills » (s.d.), Ontario Ministry of Government and Consumer Services, Archives Descriptive Database, [en ligne],[http://ao.minisisinc.com/scripts/mwimain.dll/144/ARCH_AUTHORITY/AUTH_DESC_DET_REP/SISN%208715?SESSIONSEARCH#famhist] (le 24 novembre 2018).
- REID, Richard (1990). « The End of Imperial Town Planning in Upper Canada », *Urban History Review*, Vol 19, No 1 pp. 30-41. *Scholars Portal Journals*, [en ligne]. [https://journals-scholarsportal-info.proxy.bib.uottawa.ca/details/07030428/v19i0001/30_teoitpiuc.xml] (le 24 octobre 2018).
- Windspeaker (1994). « D-Day honors offer cold comfort to Aboriginal veterans », *Pro Quest*, [en ligne], [https://search-proquest-com.proxy.bib.uottawa.ca/docview/345049784?rfr_id=info%3Axri%2Fsid%3Aprimo] (le 24 novembre 2018)

ⁱ REID, Richard (1990). « The End of Imperial Town Planning in Upper Canada », *Urban History Review*, Vol 19, No 1 pp. 30-41. dans *Scholars Portal Journals*, [en ligne]. P.31

ⁱⁱ Ibid, p.36

-
- iii MORISSEAU, O.M.I, Henri, « Précis historiques de l'Université d'Ottawa – L'aube d'une grande lumière, l'Université d'Ottawa dans son germe », sans date, Boite JE 201 C69 29-69 (fond « u.o »), Dossier JE 201 C69R 29-35, Archives Deschâtelets – N.D.C
- iv LAWRENCE, Bonita (2012). « Fractured Homeland: Federal Recognition and Algonquin Identity in Ontario », *Scholars Portal Books*, [en ligne], p.260
- v REID, Richard (1990). *Ibid*, P.58
- vi *Ibid*, P.76
- vii *Ibid*, P.53
- viii « New Edinburgh Mills » (s.d.), dans *Ontario Ministry of Government and Consumer Services, Archives Descriptive Database*, [en ligne]
- ix MORISSETTE, Anny (2018). *La lutte se poursuit en cachette : Le pouvoir des chefs et des leaders de la bande algonquine de Kitigan Zibi*, p.44-46
- x BARBEZIEUX, Père Alexis de (1897). « Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa », vol 1, 609 p., [en ligne], p.448
- xi Windspeaker (1994). « D-Day honors offer cold comfort to Aboriginal veterans », *Pro Quest*, [en ligne],
- xii Ottawa Citizen., « New Facts About Louis Besserer And His Property On Sand Hill – Was “Sombeody” In Québec before He Came To Bytown », le 22 juillet 1933, Boite FH 73 H67 R 2-11, Dossier FH 73 H67R 11.1, La famille Besserer.
- xiii Department of Public Relations – University of Ottawa, « Besserer, James Warner », le 26 mai 1961, Boite FH 73 H67 R 2-11, Dossier FH 73 H67R 11, La famille Besserer.
- xiv Laberge, Edward P., « The Historical Society of Ottawa », le 27 juin 1967, Boite JE 201 C69R 29-69 (fond « u.o »), Dossier JE 201 C69R 46-58, Archives Deschâtelets – N.D.C
- xv L'Archevêque Gervais, « Ottawa's first bishop sensitive to new world », circa 1998, Boite HE 1871 G95C 64 (fond « Guigues »), Dossier HE 1871 G95C 71, Archives Deschâtelets – N.D.C
- xvi CLÉMENT, Daniel (1993). *The Algonquins*, Québec: Canadian Museum of Civilization, p.75
- xvii *Ibid*.
- xviii Mgr Bourget, « Mgr Bourget, Vol. III, p.206 », le 19 octobre 1843, Boite H 852 M47C 44-M47Z19 (fond « Mazonod »), Dossier H85 M47Z 5-, Archives Deschâtelets – N.D.C
- xix MORISSETTE, Anny. *Ibid*, p.96
- xx *Ibid*, p.96-97
- xxi HUEL, Raymond (1996). *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton, University of Alberta Press, 386p. dèsLibris, [en ligne]. p.123
- xxii « About the Commission, Indian Residential Schools Truth and Reconciliation Commission » (s.d.), Truth and Reconciliation Commission of Canada, [en ligne]
- xxiii MORISSETTE, Anny, *Ibid*. p.95
- xxiv *Ibid*, p.104